



Avertissement agricole : Fusariose du blé

A l'attention des animateurs des radios locales pour diffusion :

Un bulletin d'avertissement agricole a été émis par l'Institut National de la Protection des Végétaux le 01/03/2018, signalant, des symptômes de fusariose sont détectés par le réseau de surveillance de l'INPV au niveau de plusieurs régions céréalières relevant des Wilayas de Ghardaia, Biskra, Adrar et Constantine.

A cet effet, nous recommandons à l'ensemble des céréaliculteurs ayant observés des symptômes de cette maladie et dont le stade a atteint épiaison, de procéder à un traitement fongique en appliquant un produit fongicide approprié et homologué à cet usage.

Par ailleurs, les céréaliers des autres Wilayas, sont appelés à accroître leur vigilance vis-à-vis de cette maladie et de se tenir prêt pour intervenir au bon moment et au stade propice.

Conseils utiles

- Alternier les matières actives des fongicides afin d'éviter le phénomène de la résistance ;
- Respecter strictement la dose et la rémanence des fongicides utilisés ;
- Vérifier la date de péremption du fongicide utilisé ;
- Le port de la tenue complète de protection est primordial.